

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

HP LUB

Version:6

Date de révision: 04/02/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Nom de la préparation: HP LUB
1. 1. 1. N° code du produit: 483012
1. 1. 2. Autres moyens d'identification: UFI : CFA1-X0YQ-A003-NXNK
1. 2. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SELD
6 rue Jules Guesde – ZI du Pontet
F-69360 Saint Symphorien d'Ozon
France
Tél: +33 (0)4 37 25 16 16
Télécopie: +33 (0)4 78 21 80 70
Courriel: contact@seld-production.com
1. 3. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59
1. 4. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Pour plus de renseignements, consulter la fiche technique.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Aérosol infl. 2 / SGH02 - H223 *
* Tox. aq. chron. 2 / SGH09 - H411 *
* STOT un. 3. / SGH07 - H336 *
2. 2. Éléments d'étiquetage:
-   
- Attention
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .
2. 2. 2. Mention de danger: H223 Aérosol inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
2. 2. 3. Prévention: P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
2. 2. 4. Intervention: P391 Recueillir le produit répandu.
P304 EN CAS D'INHALATION:
P340 Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312a Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.
2. 2. 5. Stockage: P410 Protéger du rayonnement solaire.
P412 Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C / 122 °F.
P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 Garder sous clef.
2. 2. 6. Élimination: P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale
2. 3. Information(s) complémentaire(s): EUH 066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

HP LUB

Version:6

Date de révision: 04/02/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

2. 4. Autres dangers: Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:

- Hydrocarbures, C6, isoalcanes, <5% n-hexane
 - N° CE: 931-254-9
 - Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119484651-34
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 40 < C <= 50
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH02 * Liq. infl. 2 - H225
 - * SGH08 * Tox. asp. 1 - H304

- Dioxyde de carbone
 - N° CE: 204-696-9 - N° CAS: 124-38-9
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 1 < C <= 5
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH04 - Gaz comprimés * Gaz ss pr. - H280
 - Divers :

Valeurs limites d'exposition

V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 5000 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 9000 - V.M.E ppm = 30000 - V.M.E mg/m³ = 54000

- Blend of antioxidants, EP additives and metal passivator
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 1 < C <= 5
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH09 * Tox. aq. chron. 1 - H410

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux: Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

4. 1. 2. Inhalation: Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos, si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau.

4. 1. 4. Contact avec les yeux: Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

4. 1. 5. Ingestion: Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: irritation légère de la peau

4. 2. 1. Inhalation: effets narcotiques

4. 2. 2. Contact avec la peau: Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.

4. 2. 3. Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

4. 2. 4. Ingestion: Peut provoquer des nausées, des vomissements, une irritation de la gorge, des maux d'estomac, et finalement une perforation intestinale.

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

HP LUB

Version:6

Date de révision: 04/02/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|--|---|
| 5. 1. Moyens d'extinction: | mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO ₂), poudre, eau pulvérisée. |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: | Faire attention aux risques d'explosion.
L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
Un incendie produira une épaisse fumée noire. |
| 5. 3. Conseils aux pompiers: | Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection |
| 5. 4. Méthode(s) spéciale(s): | Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. |
| 5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Ne pas utiliser un jet d'eau. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | |
|--|---|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Evacuer le personnel vers un endroit sûr.
Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules.
Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: | Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.
Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants. |
| 6. 4. Référence à d'autres rubriques: | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | |
|--|--|
| 7. 1. Manipulation: | |
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: | Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. |
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition.
L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée. |
| 7. 2. Stockage: | |
| 7. 2. 1. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités: | Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. |
| 7. 2. 2. Condition(s) de stockage: | Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.
Conserver à des températures comprises entre 5°C et 50°C |
| 7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: | Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins. |
| 7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | de même nature que celui d'origine |
| 7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): | Aucune sous utilisation normale. |

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

HP LUB

Version:6

Date de révision: 04/02/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • Dioxyde de carbone :
V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 5000 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 9000 - V.M.E ppm = 30000 -
V.M.E mg/m³ = 54000

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Contrôles techniques appropriés: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.
8. 2. 2. Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.
8. 2. 3. Protection des voies respiratoires: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
8. 2. 4. Protection des mains: gants en caoutchouc nitrile
8. 2. 5. Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié
8. 3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: ????

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Etat physique: aérosol: liquide + gaz propulseurs ininflammable
9. 1. 2. Couleur: blanc cassé
9. 1. 3. Odeur: caractéristique
9. 1. 4. Point de fusion / point de congélation: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
9. 1. 5. Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.
9. 1. 6. Inflammabilité: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
9. 1. 7. Limites inférieure et supérieure d'explosion: Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.
9. 1. 8. Point d'éclair: -35°C
9. 1. 9. Température d'auto-inflammation: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
9. 1. 10. Température de décomposition: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
9. 1. 11. PH: Non applicable.
9. 1. 12. Solubilité: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
9. 1. 13. Hydrosolubilité: non miscible
9. 1. 14. Liposolubilité: complètement soluble
9. 1. 15. Solubilité aux solvants: soluble dans la plupart des solvants organiques
9. 1. 16. Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log): Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
9. 1. 17. Pression de vapeur: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
9. 1. 18. Densité de vapeur relative: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
9. 1. 19. Densité et / ou densité relative: 0.8360

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

HP LUB

Version:6

Date de révision: 04/02/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

9. 1. 20. Caractéristiques des particules: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

9. 1. 21. Viscosité cinématique: Non déterminé.

9. 2. Autres informations:

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

10. 2. Stabilité chimique: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10. 4. Conditions à éviter: Eviter les températures supérieures à 50°C

10. 5. Matières incompatibles: Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.

10. 6. Produits de décomposition dangereux: En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone..

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

11. 1. 1. Inhalation: voir rubrique n° 3

11. 1. 2. Contact avec la peau: voir rubrique n° 3

11. 1. 3. Contact avec les yeux: voir rubrique n° 3

11. 1. 4. Ingestion: voir rubrique n° 3

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

12. 2. Persistance et dégradabilité: Facilement biodégradable.

12. 3. Potentiel de bioaccumulation: produit bioaccumulable

12. 4. Mobilité dans le sol: Sol : compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques le produit est peu mobile dans le sol
Eau : Insoluble le produit reste à la surface de l'eau

12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Non applicable.

12. 6. Propriétés perturbant le système endocrinien: ????

12. 7. Autres effets néfastes: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

HP LUB

Version:6

Date de révision: 04/02/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- | | |
|--|--|
| 13. 1. Méthodes de traitement des déchets: | Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux. |
| 13. 2. Emballages contaminés: | Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux. |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- | | |
|--|--|
| 14. 1. Information(s) générale(s): | Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air. |
| 14. 2. Numéro ONU ou numéro d'identification: | 1950 |
| 14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID): | |
| 14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport: | 2 |
| 14. 3. 2. Etiquettes ADR/RID: | 2.1 |
| 14. 3. 3. Code de classification et dispositions spéciales: | 5F |
| 14. 3. 4. Instructions d'emballage: | P204 |
| 14. 4. Voies maritimes (IMDG): | |
| 14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA): | |
| 14. 6. Dangers pour l'environnement: | La substance peut être dangereuse pour l'environnement. |
| 14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. |
| 14. 8. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: | Non applicable. |

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

- | | |
|--|---|
| 15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: | Etiquetage aérosol selon la directive 2008/47/CE de la commission du 8 avril 2008
Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Contient */-+ % en masse de composants inflammables. |
| 15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: | Non applicable. |

16. AUTRES INFORMATIONS

- | | |
|---|---|
| 16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: | H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| 16. 2. Avis ou remarques importantes: | Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires.
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

HP LUB

Version:6

Date de révision: 04/02/2021

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

16. 3. Restrictions:	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
16. 4. Historique:	
16. 4. 1. Date de la première édition:	23/07/2009
16. 4. 2. Date de la révision précédente:	24/09/2018
16. 4. 3. Date de révision:	04/02/2021
16. 4. 4. Version:	6
16. 4. 5. Révision chapitre(s) n°:	1-9
16. 5. Réalisé par:	SELD